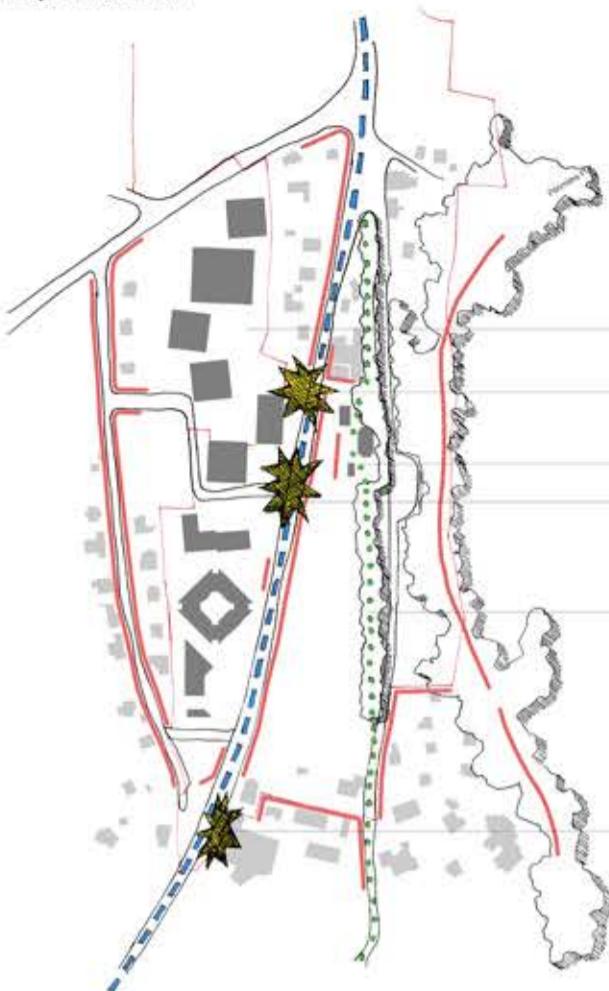


Mont-sur-Lausanne, études tests

Degré 1

Analyse de l'état existant



Objectifs

- Améliorer la porosité Est - Ouest
- Rapprocher le stationnement des activités
- Accentuer le caractère paysager (ruralité)
- Augmenter les espaces à usages multiples
- Renforcer le rapport rue / tissu bâti

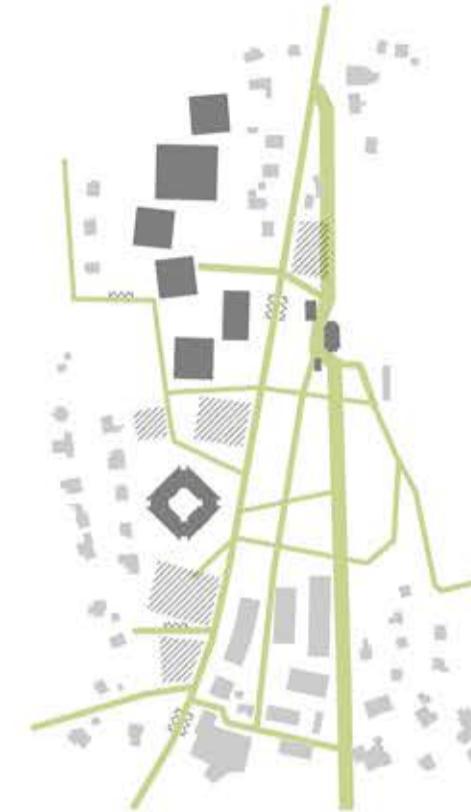
Constats

- Qualités :** Ensemble scolaire et sportif
- Conflits :** Sortie parking, accès école, arrêt TP
- Qualités :** Site avec valeur patrimoniale et sociale
- Problèmes :** Sécurité MD, connexions, continuité
- Qualités :** Alignement de marronniers existants
Dégagement sur le grand paysage
Visibilité de l'Administration Communale
- Conflits :** Piétons, bus, stationnement

Légende

- Bâtiments publics
- Bâtiments privés
- Conflits / problèmes
- Mobilité douce - itinéraire en site propre
- TIM - Axe cantonal PC 501 BP
- Obstacles / imperméabilisation

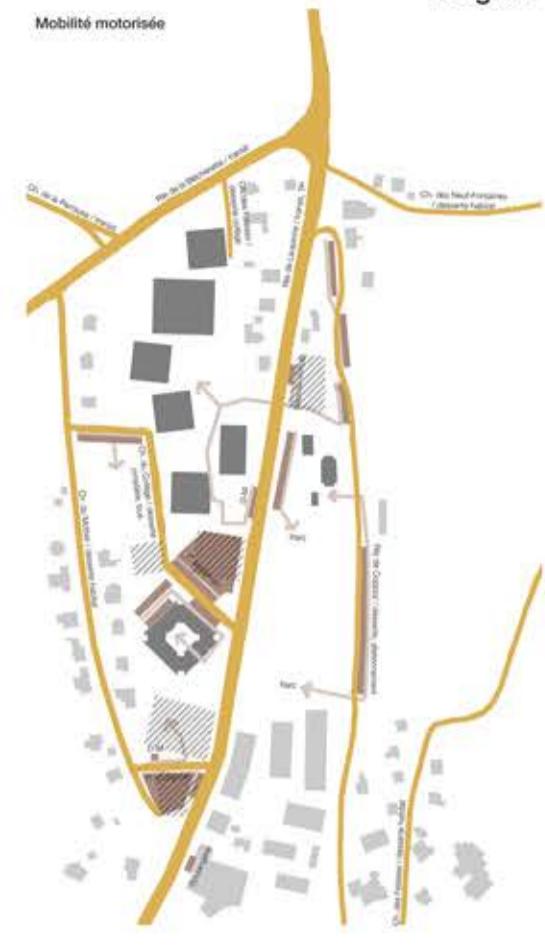
Mobilité douce



Légende

- Arrêt TP
- Circulation MD
- Emprise bâti projeté
- Bâti existant / équipement public
- Bâti existant / résidentiel ou mixte

Mobilité motorisée



Légende

- Hierarchie des voies de circulation et principes d'usages
- Stationnement
- Liaison stationnement - destinations
- Emprise bâti projeté
- Bâti existant / équipement public
- Bâti existant / résidentiel ou mixte

Évolution

Une commune rurale, faite de hameaux et de fermes disséminées.

Une église située entre le Grand-Mont et le Petit-Mont.

Un réseau de chemins qui relie les hameaux entre eux ; l'apparition de la route et du tram en fait un lieu de passage et crée une liaison forte avec Lausanne.

Certaines voies historiques sont maintenues en lien avec les accès à l'église.

Une multitude de jardins et de vergers entourent les hameaux et les fermes isolées.

Images historiques



Le Petit-Mont, vue d'avion, non datée.

Nombreux potagers et vergers, alignement d'arbres le long de l'église.

Limite topographique marquée par le banc de molasse.



Église du Mont-sur-Lausanne et tram, non datée.

Ouverture visuelle sur l'église, lien avec la route cantonale.

Espace dégagé autour de l'église ainsi mis en valeur.



Le Grand-Mont, pension Hortensia et le Jura, non datée.

Caractère rural du hameau.



Eglise du Mont-sur-Lausanne, non datée.

Isolation de l'église par rapport à la route cantonale, à cause de la végétation.

Centralité

Quelle attitude face au renforcement de la centralité ?

Faut-il dynamiser la centralité par un espace public étendu et riche de possibilités d'usages tout en préservant un potentiel constructible pour les générations à venir ?

... ou faut-il compléter la séquence des constructions existantes en optimisant les potentiels actuels et en clarifiant l'identité du parc de l'église ?

Les deux variantes proposées illustrent ces différentes stratégies.



Variantes

Traverses

Cette variante favorise les traverses et prévoit d'élargir l'espace public pour y intégrer l'administration communale et une nouvelle construction. Le grand parc ainsi élargi peut accueillir des aménagements temporaires en lien avec les équipements scolaires et sportifs à proximité.

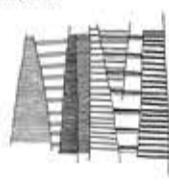
Deux seuils d'intensité bâtie et de resserrement spatial se créent en aval et en amont de ce grand parc. Une réserve de potentiel constructible est maintenue entre l'administration et les équipements sportifs permettant de répondre aux besoins évolutifs de la population à un horizon temporel plus lointain.



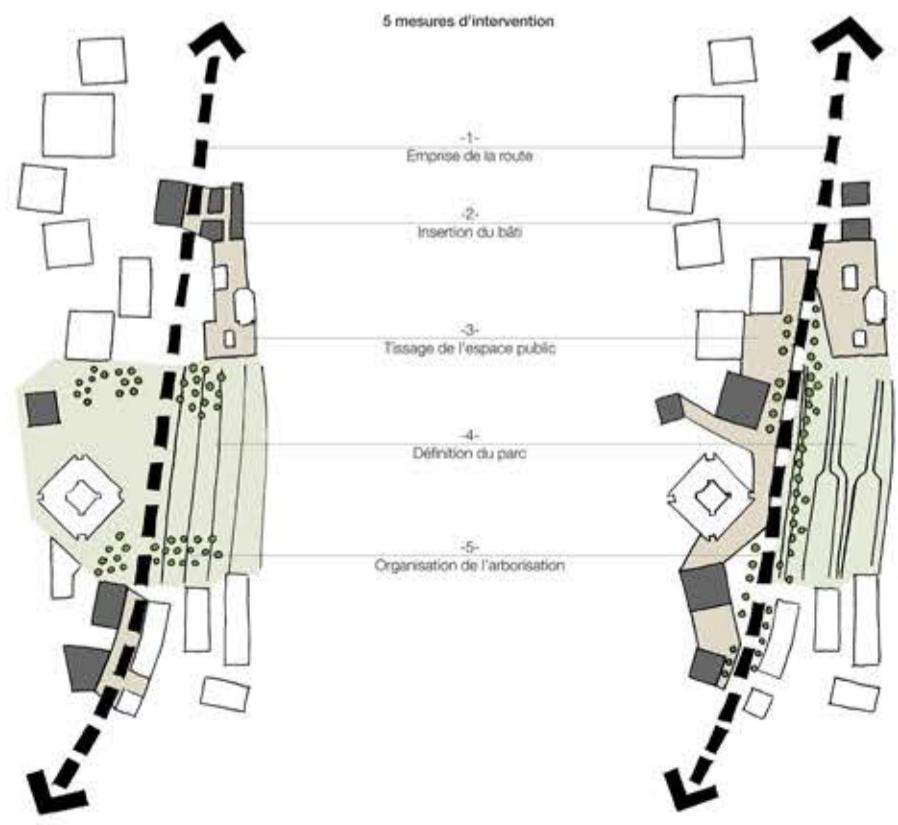
Coulisses

Cette variante renforce une disposition en coulisses longitudinales et prévoit de compléter la séquence des constructions d'envergure à l'Ouest de la route de Lausanne, permettant d'optimiser ainsi le potentiel constructible et de relier l'ensemble construit par un espace public de qualité.

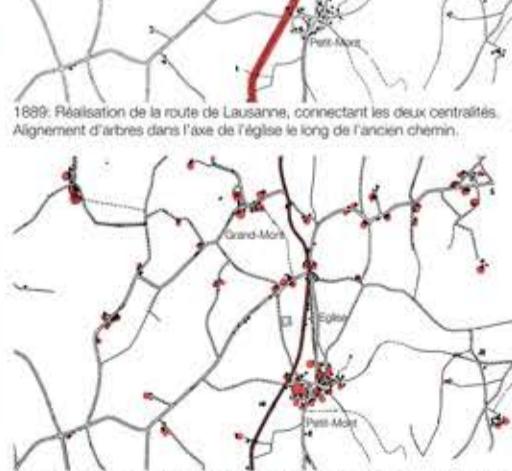
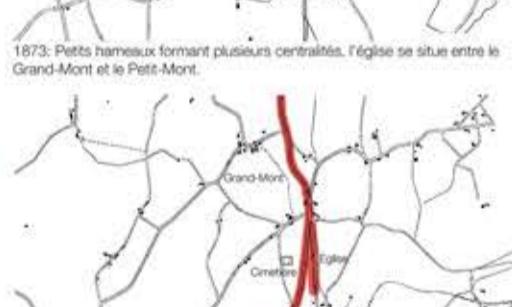
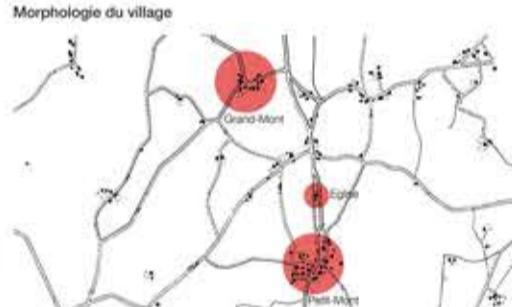
A l'Est de la route, le parc se dessine en relation directe avec l'église et se prolonge jusqu'aux pieds de celle-ci. L'arboretum et le traitement topographique du parc accompagnent cette différenciation latérale de la route et les franchissements sont facilités à des endroits précis.



5 mesures d'intervention



Morphologie du village



Chaussée de la Compagnie 1 CH-1000 Vully / Bass

AF TOSCANA Rue Charles 25c 1000 Lausanne / Suisse

Mont-sur-Lausanne, études tests

Degré 1

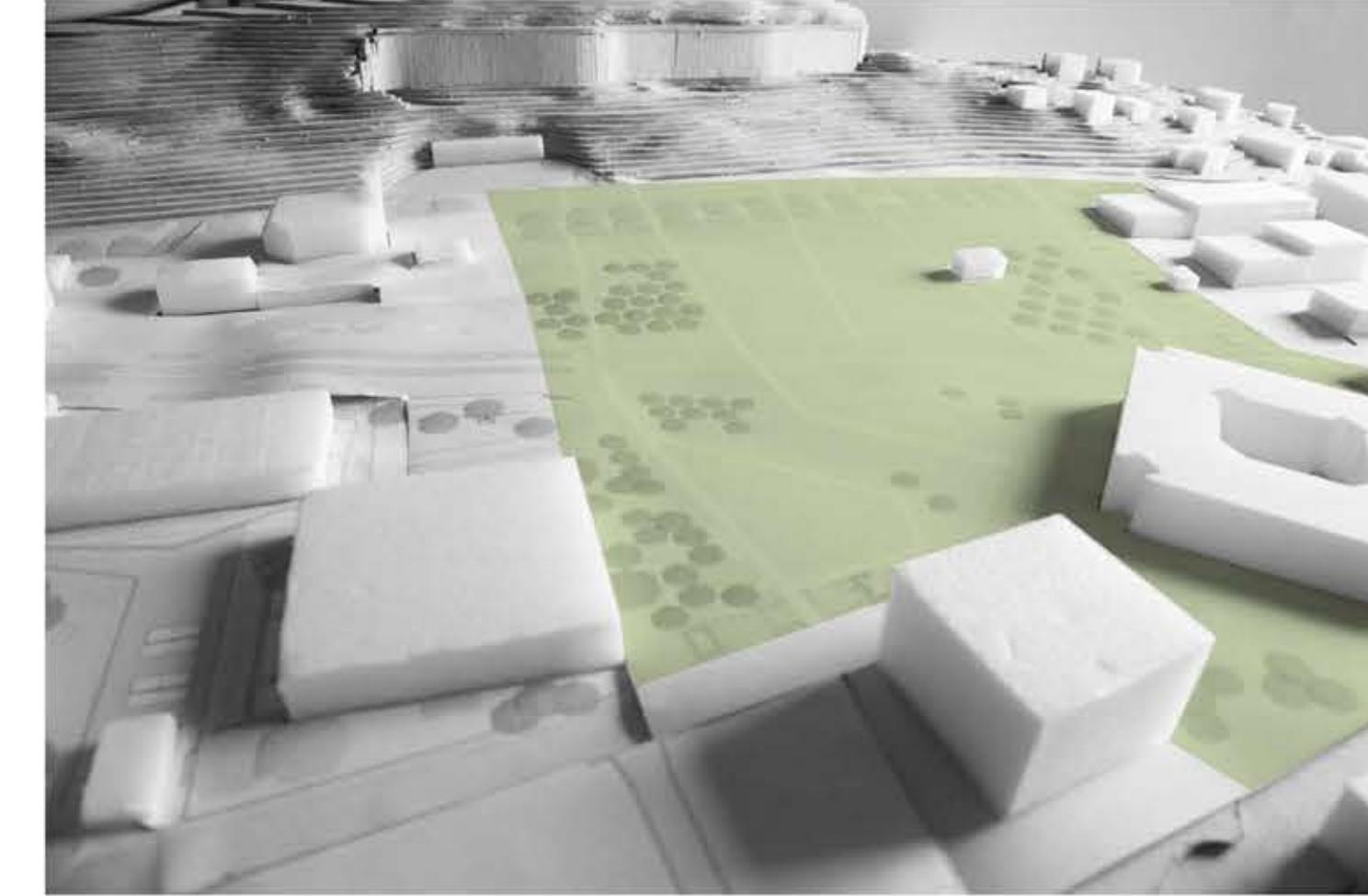
TRAVERSES

1. Décaler l'axe de la route vers l'Est et contenir sa largeur
2. Insérer le bâti en front de rue
3. Créer des îlots
4. Créer une planie en pente douce et légèrement surélevée
5. Planter les seuils densément

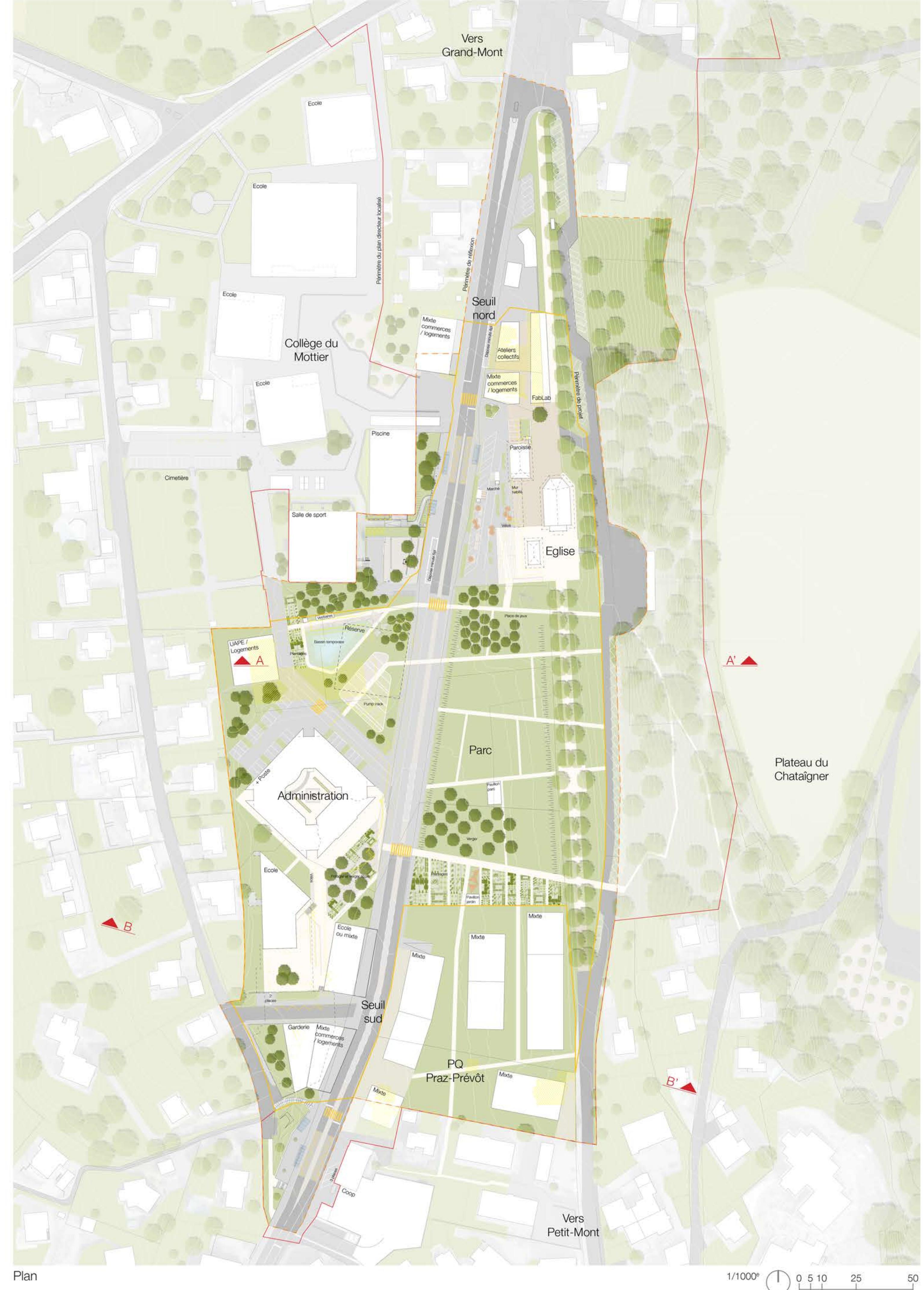
Schéma d'intention



Compression du bâti en front de rue pour marquer les seuils



Grand parc franchissant la route de Lausanne



Ce projet est à la fois interventionniste, puisqu'il décale l'axe de la route vers l'Est, et retenu, puisqu'il conserve l'école enfantine existante et qu'il réserve un espace à bâtir pour l'avenir.

Il crée une séquence de transversales Est – Ouest qui s'articulent le long de la route de Lausanne, et facilitent la porosité en traverses.

Le cœur de l'aménagement est un grand espace ouvert et traversant, qui se développe aux pieds de l'administration communale et d'une nouvelle construction pouvant accueillir l'accueil parascalier (UAPE) et des logements. Ce nouveau parc identitaire peut offrir de nombreux usages quotidiens, saisonniers ou événementiels possiblement en lien avec les équipements scolaires et sportifs attenants.

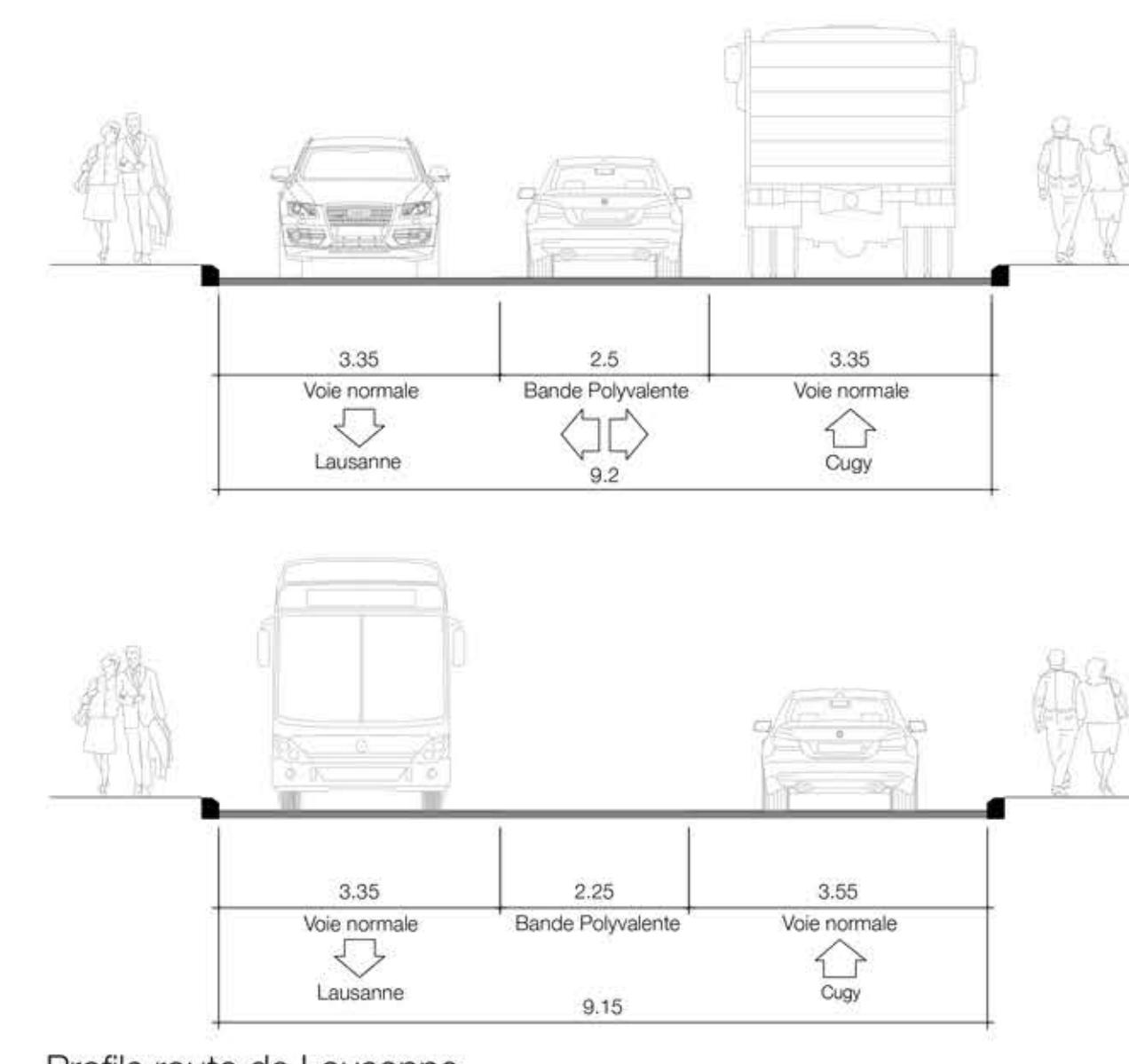
L'aménagement du parc est conçu en tenant compte de son caractère temporaire et cherche à tirer parti des dénivellations liées aux sous-sols des constructions existantes qui seront démolies (bassin de natation extérieur temporaire, mur de grimppe, pump track, etc.).

Une partie de ce parc est également une surface de réserve, qu'il sera possible d'investir dans les générations futures pour la construction d'un bâtiment et d'un espace public.

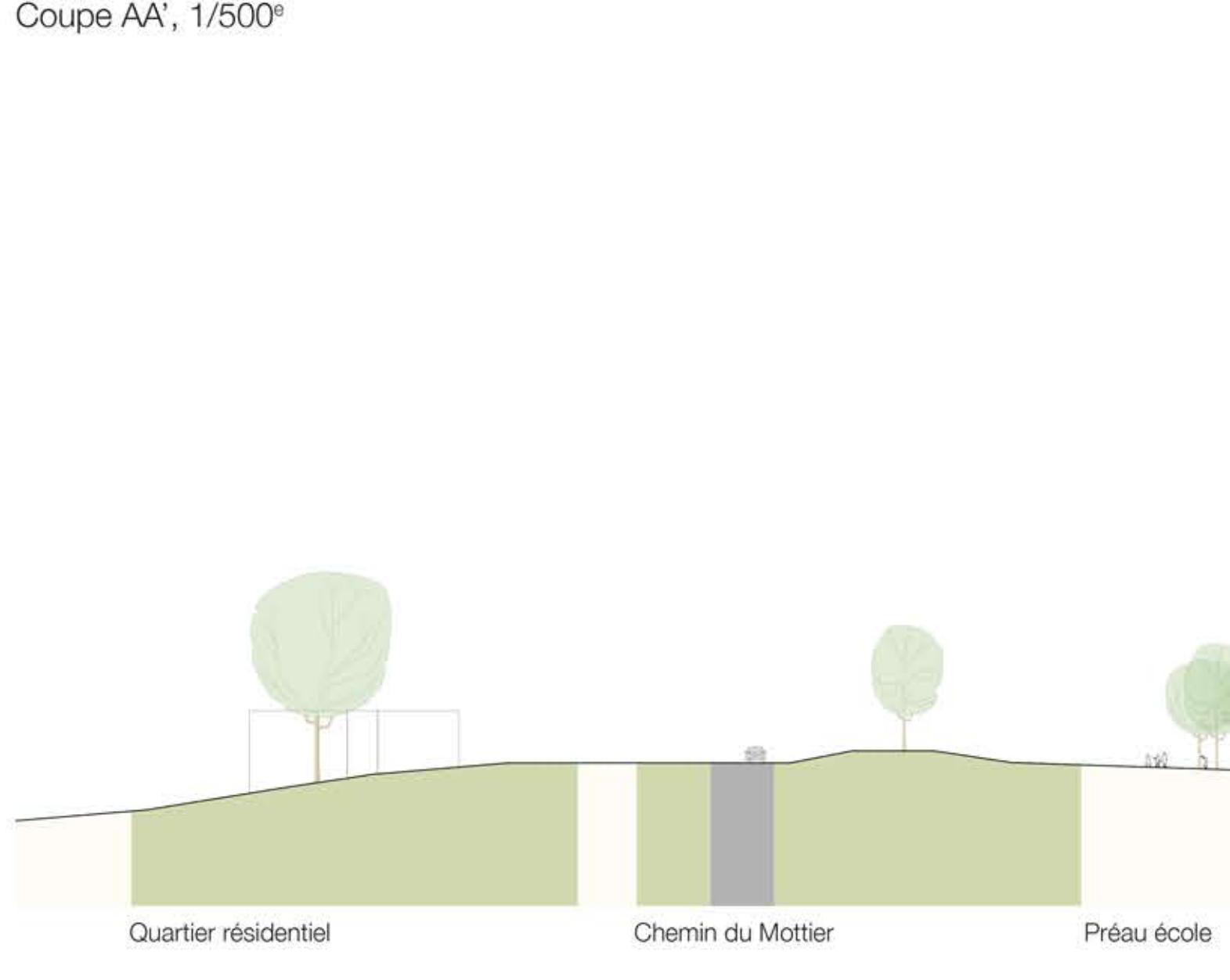
L'arborisation par des vergers, permet à la commune de renouer avec son passé agricole et l'implantation de potagers permet aux nouveaux habitants de la commune de s'enraciner et de tisser des liens.

Les seuils de la nouvelle centralité sont caractérisés par le resserrement du bâti autour de la route, au Nord et au Sud. Les fronts bâti cadrent l'espace public et des arcades se créent en front de rue. La route redessinée maintient un largeur quasi continue avec une bande polyvalente qui contribue à modérer la vitesse, facilite les virages à gauche ainsi que les traversées piétonnes.

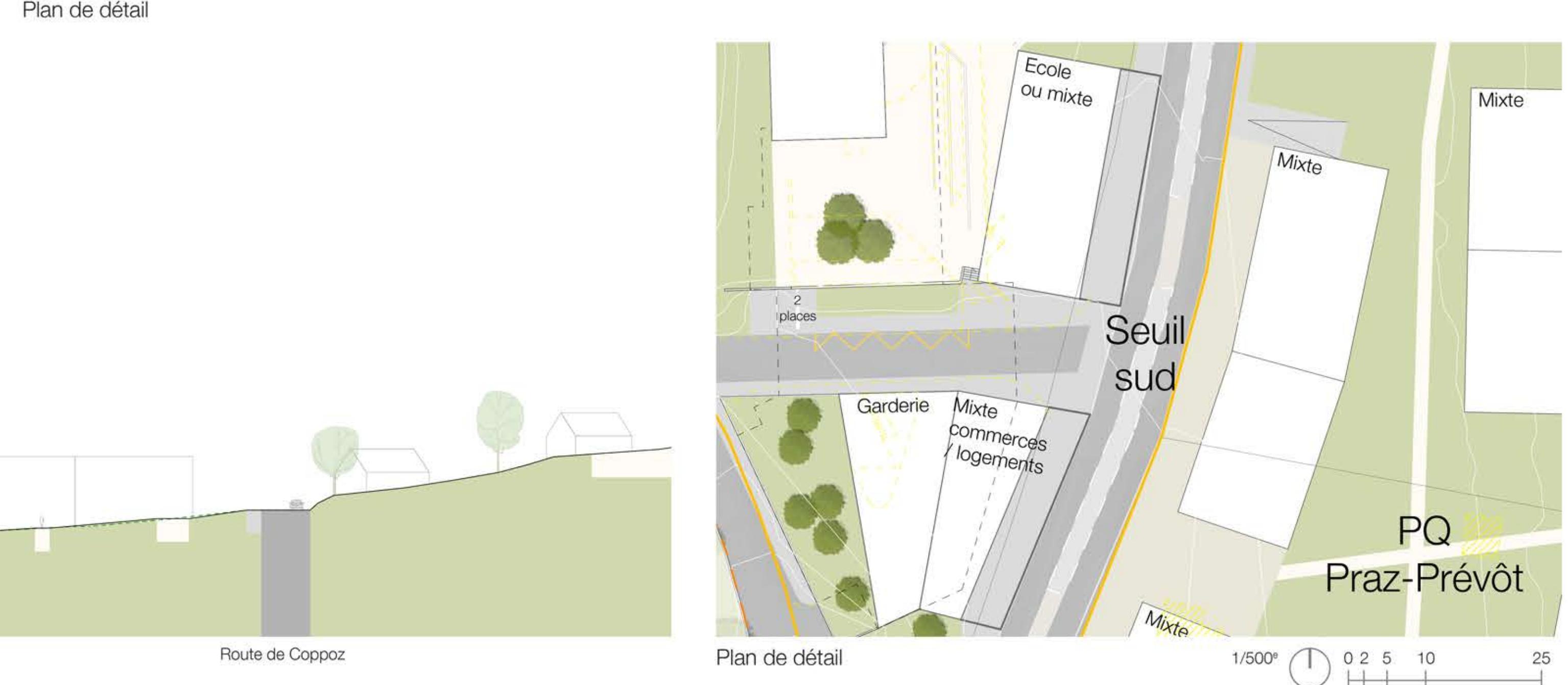
Les espaces requalifiés permettent une redistribution et une hiérarchie des mobilités, allant dans le sens d'une nouvelle centralité identitaire pour la commune.



Coupe AA', 1/500th



Coupe BB', 1/500th



Mont-sur-Lausanne, études tests

COULISSES

1. Conserver le tracé existant de la route
2. Prolonger le rythme bâti existant
3. Dilater le trottoir pour accrocher le bâti
4. Modéliser la topographie en ondulations
5. Planter une arborisation longitudinale

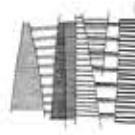


Schéma d'intention

Densité à bâtrir

BTP à construire : 10'500 m²
BTP à démolir (école primaire) : -1'500 m²
Surface de plancher totale : 9'000 m²

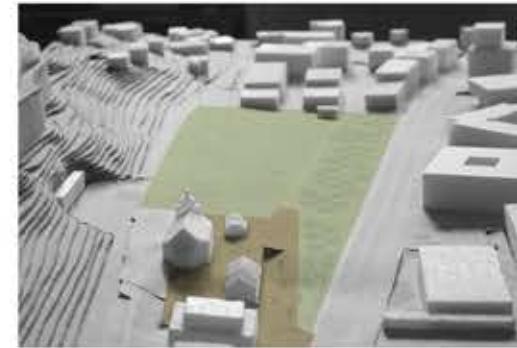
1. Mote commerce / logement : 620m²
2. Mote commerce / logement : 620m²
3. Mur habité : 100m²
4. UAPE / logement : 1'160m²
5. Poste / logement : 5'300m²
6. Ecole : 2'300m²
7. Garderie / logement : 2'400m²

R
R+1
R+2
R+3
R+5
R+7

Légende
— Perimètre de projet
— Perimètre de réflexion
■ Bât existant
■ Bât projeté
→ Mobilité motorisée
→ Mobilité douce
— Lieu d'intensité
— Rupture topographique
○ Coteau boisé



Espace public minéral lant le bâti



Parc s'insérant le long de l'église

Ce projet est conservateur en ce qu'il s'articule autour du tracé existant de la route de Lausanne, mais affirmé en ce qu'il vise le développement complet et cohérent du secteur à l'Ouest de la route ainsi que le renouvellement de l'école enfantine. Des bandes programmatiques coulissent entre elles entre le banc de molasse à l'Est et le quartier résidentiel à l'Ouest.

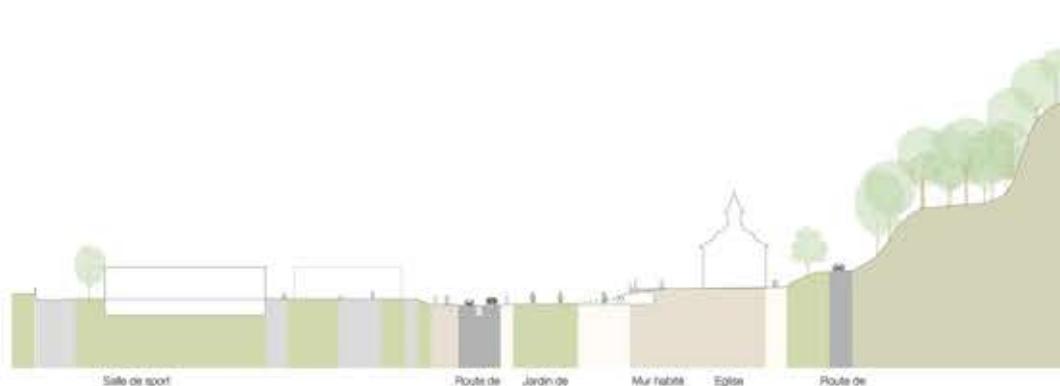
Afin de renforcer la cohérence du tissu bâti, les nouvelles constructions entrent en résonance avec l'orientation irrégulière des quadrillères existants de l'administration communale et de la nouvelle école. L'ensemble forme une «danse des parallélépipèdes» dans un mouvement Nord - Sud.

La continuité des espaces publics lant les bâtiments est assurée par le trottoir de la route de Lausanne. Celui-ci se dilate et accroche le bâti, formant ainsi des espaces de dimensions et d'usages variables.

De l'autre côté de la route, s'étend un grand parc, dont la topographie remaniée permet non seulement des synergies lors des chantiers voisins en absorbant des déblais, mais également la création d'espaces protégés du bruit. Une partie du parc au caractère plus jardiné remonte sur les flancs de l'église et coulisse contre le socle du bâtiment religieux. L'assise matérialisée entre la paroisse et l'église accueille désormais le marché.

La largeur de la route varie entre 8 m et 10.6 m; et une bande polyvalente continue se dilate et se rétrécit en fonction des besoins : plus large lorsqu'elle sert de voie de présélection pour tourner à gauche, plus étroite lorsqu'elle contribue un effet modérateur de vitesse. Elle est aménagée à niveau de la chaussée et ne présente donc aucun obstacle aux convois exceptionnels, ceci dans les deux variantes.

Afin d'accompagner les mobilités Nord - Sud, l'arborisation est disposée dans la longueur créant un front arboré important entre la route et le parc, et les essences varient selon les espaces traversés.



Coupé AA', 1/500



Coupé BB', 1/500



Plan

Références



Plan de détail